

Remplace la date 26-juil.-2021

Date de révision 13-oct.-2025

Numéro de révision 4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 13674

Numéro du fiche de données de sécurité 13674

Nom du produit 2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119969502-33-XXXX

Numéro EC 224-631-8

Numéro CAS 4431-83-8

Synonymes TOU, TOU LW

Substance pure/mélange Substance

Formule C7H16O4

Masse molaire 164.2 g/mol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Fabrication de substance
Intermédiaire chimique
Formulation & (re)conditionnement de substances et mélanges.
Revêtements
peinture
Diluant
Décapant de peinture
Laboratory reagent
Produits de lavage et de nettoyage
Additif
Solvant
Utilisation industrielle
Utilisation professionnelle
Utilisation par les consommateurs

Utilisations déconseillées Industrie Agro-Alimentaire
Additif alimentaire/alimentaire
Tissus, textile et habillement
Cosmétiques
Soins personnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions Belgium N.V.
 Riverside Business Park Building G
 Bd Internationale 55
 Internationalelaan 55
 1070 Brussels
 BEL
 Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
 Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe	112
--------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2 - (H361)
--------------------------------------	----------------------

2.2. Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin
 P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers**Évaluation PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

perturbateurs endocriniens

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE 4431-83-8	>= 99 %	01-211996950 2-33-XXXX	224-631-8	Repr. 2 (H361f)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE 4431-83-8	> 5000	> 2000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer la fiche de données de sécurité). Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin en cas de

symptômes.

Ingestion Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux Peut provoquer une légère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec, CO₂, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Ramasser et transférer dans des récipients

correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Hygroscopique. Minimiser l'exposition à l'air et à la lumière.

Remarques générales en matière d'hygiène Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Protéger de la lumière du jour. Conserver à l'écart des matériaux suivants. Agents comburants forts. Stocker le contenu sous azote. Conserver à des températures comprises entre -30 et 40 °C.

Matériaux d'emballage Matériau de récipient/équipement adapté. Verre. Métal. Récipient en plastique.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
--------------	---------	-----------	------------

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE 4431-83-8	-	7.5 mg/kg bw/day [4] [6]	5.92 mg/m ³ [4] [6]

Notes

[4] Effets systémiques sur la santé.
[6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible

Notes

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE 4431-83-8	0.3 mg/kg bw/day [4] [6]	0.893 mg/kg bw/day [4] [6]	1.04 mg/m ³ [4] [6]

Notes

[4] Effets systémiques sur la santé.
[6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE 4431-83-8	62.54 mg/L	-	6.25 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE 4431-83-8	234.64 mg/kg sediment dw	23.46 mg/kg sediment dw	10 mg/L	542.67 µg/kg soil dw	-

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
À court terme	Polychlorure de vinyle (PVC).	1.2 mm	> 60 minutes

Protection de la peau et du corps	Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau. Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire Particulate filter, type P2.	Utiliser une protection respiratoire adaptée.
Remarques générales en matière d'hygiène	Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	
Aspect	Liquide transparent	
Couleur	Incolore	
Odeur	Caractéristique	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	-65 °C	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	201.5 °C	
Inflammabilité		Le produit n'est pas inflammable.
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	38.2%	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	0.75%	
Point d'éclair	84 °C	(ASTM D93).
Température d'auto-inflammabilité	210 °C	
Température de décomposition		Aucune information disponible.
pH		non applicable.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique	1.532 mm ² /s	
Viscosité dynamique		Aucune information disponible.
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau 1000 g/l	
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage	log Kow: -0.69	OCDE 107.
Pression de vapeur	0.22 mbar ≈ 2 hPa	@ 20 °C. OCDE 104. @ 50 °C. OCDE 104.
Densité relative	0.9921	
Masse volumique apparente		Aucune information disponible
Densité de liquide		Aucune information disponible
Densité de vapeur		Aucune information disponible.
Caractéristiques des particules		non applicable.
Granulométrie		Aucune information disponible
Distribution granulométrique		Aucune information disponible
9.2. Autres informations		
Masse molaire	164.2 g/mol	
Indice de réfraction	1.414	

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
non applicable

Propriétés explosives	Non considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification comme comburant

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

Taux d'évaporation	17.38 (n-butyl acetate=1)
---------------------------	---------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Acides forts. Agents comburants forts.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Peut libérer du 2-méthoxyéthanol en cas d'hydrolyse.
------------------	---

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
---	-----------

Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).
---	-----------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Les matériaux suivants peuvent réagir avec le produit :. Acides forts. Agents comburants forts.
---	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Hygroscopique. Minimiser l'exposition à l'air et à la lumière.
----------------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Agents comburants forts.
-------------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.
--	--------------------

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	L'inhalation de vapeurs à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.
-------------------	---

Contact oculaire	Peut provoquer une légère irritation des yeux.
-------------------------	--

Contact avec la peau	Non irritant pendant l'utilisation normale.
-----------------------------	---

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Non irritant pendant l'utilisation normale. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (4431-83-8)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 431					non irritant
OCDE 404					non irritant
OECD 439					non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une légère irritation des yeux. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (4431-83-8)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 405					Peut provoquer une légère irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (4431-83-8)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OECD 442B			Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (4431-83-8)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 471		Non classé
OCDE 476		Non classé
OECD 487		Non classé

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (4431-83-8)

Méthode	Espèce	Résultats
		Non classé

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (4431-83-8)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 422 : Étude combinée de toxicité à doses répétées et de dépistage de la toxicité pour la reproduction et le développement	Rat	Susceptible de nuire à la fertilité Oral(e)

STOT - exposition unique Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (4431-83-8)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Non classé

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Écotoxicité N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (4431-83-8)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Poisson <i>Poecilia reticulata</i>	CL50	> 100 mg/L		
EU Method C.11	Autres organismes aquatiques Toxicité pour les micro-organismes	CL50	> 1000 mg/L		
OCDE, essai n° 202 : <i>Daphnia</i> sp., essai d'immobilisation immédiate	Crustacés <i>Daphnia magna</i>	CE50	> 100 mg/L		

OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Algues Desmodesmus subspicatus	CE50	> 100 mg/L		
ECOSAR	Daphnia magna	NOEC	760.498 mg/L	30 jours	
ECOSAR	Poisson	NOEC	2562.913 mg/L	30 jours	

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
2,5,7,10-TETRAOXAUN DECANE	-	LC50: >100mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas rapidement dégradable.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (4431-83-8)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	28 jours	Biodégradation 4.3 %	N'est pas facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE	-0.69

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales**

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées 1436 pour la protection de l'environnement

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3.

Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

TSCA

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDSL

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECI

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision *** Indique les données mises à jour depuis la dernière publication

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par Jitendra Panchal
Préparée par

Remplace la date 26-juil.-2021

Date de révision 13-oct.-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité